

La Présidence et des membres élus de l'APE ont été invités par Monsieur l'Ambassadeur Christian Masset, à travailler avec son équipe et Monsieur le Proviseur Stéphane Devin, afin d'exposer les préoccupations des familles du Lycée Chateaubriand en cette rentrée 2020/2021 .

*Pendant cette **longue et constructive rencontre, qui a duré plus de 4h** – et pour laquelle l'APE remercie sincèrement Monsieur l'Ambassadeur et toute son équipe - l'APE a pu aborder tous les sujets d'inquiétude des familles et notamment:*

- *La **santé** et le **protocole sanitaire** qui devrait être mis en place définitivement pour assurer des conditions de sécurité idéales pour nos enfants et pour toute la communauté du Lycée.*
- *Les **emplois du temps** actuels qui n'assurent pas le temps plein en présentiel et qui risquent de ne pas permettre de compléter les programmes scolaires en ayant, par ailleurs, un impact très lourd sur les familles (d'organisation et de coûts), ceci en soulignant la nécessité de garantir, des maternelles jusqu'au lycée, le niveau d'**enseignement d'excellence** pour lequel le Lycée Chateaubriand était renommé. Les possibles solutions alternatives qui pourraient être mises en place dans l'immédiat et à plus long terme ont été examinées, sans oublier la mise place d'un dispositif qui puisse assurer un suivi pédagogique efficace, même à distance, pour faire face à l'évolution de la pandémie et à des possibles cas de contagions au sein du Lycée.*
- *La nécessité de garantir aussi, de la part du Lycée, une **communication envers les familles** qui soit claire, transparente et immédiate, afin de permettre à tous les parents de connaître à l'avance les choix effectués par la Direction scolaire ainsi que leurs raisons.*

Voici les décisions qui ont été prises durant cette réunion.

- Accord sur la nécessité de trouver une solution durable pour parvenir à une situation pédagogique la plus proche possible de la normale et de s'adapter à une éventuelle détérioration de la situation.
- Le lycée cherche des locaux supplémentaires.
 - La recherche de nouveaux bâtiments est en cours (salles ou édifices). Des dossiers sont déjà à l'étude, l'APE a notamment apporté une liste de propositions. Cette option permettrait de demander aux autorités italiennes une dérogation temporaire pour reprendre les activités en classes entières avec masque. Cette dérogation ne peut être obtenue que si une solution de relocation est prévue à court terme.
 - L'option d'utiliser les locaux de l'Institut Saint Dominique a été écartée pour des raisons logistiques (transports longs, déplacement des enseignants incompatible avec les emplois du temps).
 - Le lycée a creusé l'option d'accroître la superficie bâtie (provisoire) sur le terrain. Cette option se heurte au statut du site (classé), les contraintes de sol (meuble) et de risque météorologique. Elle n'est néanmoins pas complètement exclue, l'APE propose des projets et devis.
- En matière de protection sanitaire, à la demande des représentants des parents le Lycée s'engage à :
 - Présenter le protocole sanitaire Covid au Comité Covid (direction, personnels, représentants des parents, référents Covid) en fin de semaine et en Conseil d'établissement la semaine du 14 septembre, pour validation.

- Tenter au maximum de sédentariser les groupes classes, en particulier en primaire.
 - Désinfecter systématiquement les salles de classe à la sortie de chaque groupe ; les consignes de nettoyage individuel données par les enseignants ne sauraient se substituer à cette obligation.
 - Prendre immédiatement les mesures nécessaires pour limiter les attroupements devant les entrées de l'établissement ; premières améliorations effectuées par l'école dès le 7 septembre, proposition de l'APE d'ajouter des panneaux visibles de loin aux annonces parfois peu audibles.
- Le lycée a offert mardi 8 septembre la possibilité à tout son personnel de faire le test sérologique du Covid. Il communiquera sur le taux de participation et les résultats de ces tests.
 - Une nouvelle infirmière a été embauchée. Désormais, un service d'infirmerie est garanti sur tous les sites de 8h à 18h.
 - Pour maintenir l'excellence pédagogique dans les conditions contraintes actuelles :
 - Le lycée s'engage à ce que les programmes soient couverts. L'APE souligne qu'elle respecte le travail des équipes et notamment des enseignants, qu'elle fait des propositions d'améliorations mais n'a aucune intention de se substituer à qui que ce soit.
 - Au primaire, le lycée s'engage à ce que, d'ici courant octobre, des binômes parfaitement francophones et qualifiés aient été recrutés pour toutes les classes (le recrutement est déjà en cours : une professeure diplômée vient d'être embauchée), comme le demandent les représentants des parents. Une réorganisation des classes est envisagée.
 - Au lycée, l'objectif est de garantir la totalité des heures de cours. La solution retenue dans un premier temps pourrait être l'alternance des groupes présentiel/distanciel en visioconférence avec le demi-groupe resté à la maison (par exemple une semaine sur deux). Pour cela, une adaptation des emplois du temps sera nécessaire et prendra un peu de temps. Le proviseur présente cette option au conseil pédagogique qui se réunit ce mardi soir. L'organisation et l'équipement mis en place assureraient aussi la continuité pédagogique en cas de quarantaine ou confinement. L'APE propose des projets et devis pour équiper les classes.
 - Au collège, un groupe de travail parents/lycée (administration + professeurs) sera mis en place pour réfléchir à la façon d'accroître les heures de cours en présentiel des collégiens. Ce groupe étudiera notamment la piste d'une réorganisation des classes du primaire pour laisser plus de salles au collège. En outre, il étudiera la possibilité de prévoir 2 heures de devoirs encadrés à la maison par jour, clairement signalés sur Pronote, sous la responsabilité des professeurs. L'objectif est que ce groupe aboutisse à des conclusions opérationnelles dans les dix jours.
 - L'Ambassadeur a souligné l'importance d'une communication transparente, claire et régulière du lycée envers les parents sur les options envisagées, pour répondre à leurs inquiétudes légitimes.
 - L'Ambassadeur recevra les représentants élus des parents d'élèves régulièrement dans les mois à venir et suivra attentivement la situation. La prochaine rencontre est fixée au mardi 22 septembre.

Nous remercions chaleureusement Monsieur l'Ambassadeur pour son engagement personnel, ainsi que Madame la Conseillère de coopération et d'action culturelle et l'Attachée de coopération éducative. Nous sommes raisonnablement confiants sur le fait que le travail constructif initié également avec Monsieur le Proviseur permettra d'aboutir rapidement à des solutions respectant la sécurité de nos enfants, l'enseignement d'excellence que nous avons choisi pour eux, et une organisation sereine des familles.